

District Saône et Loire de Football



Siège social :

57 rue Jean BOUVERI - BP136 - 71300 MONTCEAU LES MINES

Tél. : 03.85.67.90.90

Établissement :

15 rue Louis Aragon – 71100 SAINT REMY

Tél. : 03.85.93.07.24

DEPARTEMENT TECHNIQUE ET JEUNES

PV n°4 du 17 septembre 2018

Membres présents : Dominique PARRIAUD / Thomas DEGRANGE / Christophe FURTIN / Kévin GUILLON / Christophe JACQUET / Rémi PERRAULT / Christophe PINEAU / Loïc PINEAU.

Excusés : Hugues BOUCHER / Bernard BRAY / Alexandre PETIT / Pascal POURPRIX.

Assiste : David FRACHET

DETECTION - SELECTION

1/ Fonctionnement de la Commission :

Christophe JACQUET est responsable de la Section « Détections/Sélections » sous l'égide du DTJ, présidé par Dominique PARRIAUD.

Il sera secondé par Christophe FURTIN pour le secteur « Loire » et par Rémi PERRAULT pour le secteur « Saône ».

Chaque secteur disposera d'un binôme d'éducateurs pour sa catégorie U14, d'un binôme d'éducateurs pour sa catégorie U15 et d'un responsable des gardiens de buts.

2/ Opérations de détections :

Elles auront lieu sur 2 samedis (9h00 / 12h30) pendant les vacances scolaires :

- 27 octobre 2018.
- 3 novembre 2018.

2 clubs (en attente de confirmation) accueilleront l'action :

- 1 sur le secteur « Loire ».
- 1 sur le secteur « Saône ».

Chaque secteur devra constituer une sélection U14 et une sélection U15.

Les convocations à ces opérations de détections seront assurées de 2 façons :

- Par le District d'après le listing de la saison 2017/18 des joueurs U14 constituant la sélection départementale, et celui des joueurs U13 ayant participé aux CIS de secteurs proposés par le District.

- Par les clubs qui sont tenus d'envoyer leurs meilleurs joueurs U14 et U15.

La liste des joueurs établis par chaque club devra être transmise au District avant le 22 octobre 2018.

3/ Rassemblements :

3 rassemblements permettront aux 4 sélections établies (2 par secteur) de favoriser la cohésion des groupes et de travailler sur un schéma de jeu.

Dates retenues : 15 décembre 2018 / 23 février 2019 / 01 avril 2019.

Les rassemblements auront lieu en matinée de 9h30 à 11h00.

4/ Rencontres :

Les secteurs « Loire » et « Saône » se rencontreront pour des confrontations amicales :

- Le 1^{er} mai 2019 pour les U14.
- Le 8 mai 2019 pour les U15.

Le 30 mai des rencontres amicales contre des équipes de clubs seront programmées :

- U14 « Loire » et U14 « Saône » rencontreront des équipes U15 D1.
- U15 « Loire » et U15 « Saône » rencontreront des équipes U15 Inter-Secteurs.

Pour le mois de juin des participations à des tournois de clubs seront à l'étude.